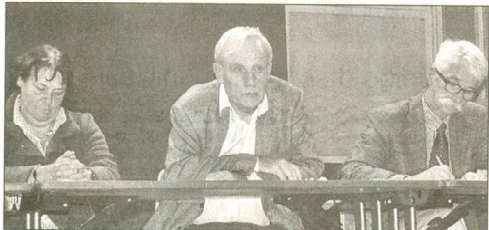


» Barneville-Carteret

Réunion publique des élus devant 120 personnes

Une heure trente de réunion publique pour la municipalité après 18 mois de présence. Pour ainsi aucun débat dans la salle. Le lieu ne s'y prêtait peut-être pas... à moins qu'il n'y eût tout simplement que bien peu de sujets de controverse ?



Visiblement serein, le maire Jean-Luc Boussard s'est exprimé durant trois quarts d'heure.

Malgré la vingtaine de chaises n'ayant pas trouvé preneurs dans la salle des Douits, environ cent vingt personnes assistaient lundi soir à la réunion publique organisée à l'initiative de la municipalité. Son objet ?

Dresser un bilan des 18 mois passés, évoquer les projets en cours et à venir et entretenir le dialogue avec quelques-uns des près de 2 500 habitants recensés dans la commune. Sur l'estrade : le maire Jean-Luc Boussard et les cinq maires-adjoints (Frédérique Bleicher, Gérard Delamontagne, Pierre Le Roux, Christophe Louis-dit-Guérin et Alain Desplanques). Dans la salle, le public parmi lequel se trouvait dispersée la quasi-totalité des conseillers municipaux.

La soirée a duré une heure et demi très précisément. Hâsard du timing, elle s'est trouvée partagée à parts égales entre l'intervention du maire et un échange avec le public.

Le dialogue s'est limité somme toute à bien peu de questions, alors qu'en coulisse plus d'un s'attendait à

ce qu'il soit débattu du sujet largement couvert la semaine précédente par les médias locaux et nationaux : la réduction du débit de l'eau pour certains mauvais payeurs caractérisés.

■ En éveil sur les détresses dans la commune

Moins de dix questions ont été posées pour divers sujets, ayant trait par exemple à la création d'un port à sec, à la question de l'existence d'un plan d'ensemble de circuits piédestres et cyclables, à l'aménagement du secteur du Valnotte, à l'assainissement collectif...

Plus d'un s'accordait sur la densité des actions réalisées et des projets en cours ou à venir. Le maire est apparu très détendu, enclin à un zeste d'autodérision. Il a par exemple évoqué « la nécessité d'une refonte de la signalétique sur la commune... à mon image : incertaine et ambiguë ! ».

Plus sérieusement, il s'est montré plutôt convainquant



Dans l'auditoire, pas ou peu d'interventions sur des sujets qui fâchent.

sur le thème de la solidarité locale. « Les services sociaux se donnent sans compter pour aider et faire progresser la solidarité. Chacun doit être en éveil sur les détresses dans notre commune, et deve-

lopper l'attention permanente de chacun sur les autres ».

Saluant le travail entrepris par la municipalité précédente avec Claude Dupont, le maire a estimé « ne pas avoir à rougir de ce qui a été fait

déjà, et de nos projets à faire ».

La réunion s'est terminée sous des applaudissements.

(Du fait de la quantité des sujets évoqués, nous y reviendrons dans une prochaine édition).

■ Réunion du conseil municipal ce jeudi

Présidé par le maire Jean-Luc Boussard, le conseil municipal se tiendra jeudi prochain 5 novembre à 18h30. L'ordre du jour sera le suivant : Informations à donner dans le cadre des délégations données par le conseil municipal au maire, résiliation anticipée du bail emphytéotique avec la société La Plaine normande, décisions

modificatives : service des eaux, tarifs 2010 applicables au centre d'accueil Eugène-Godey, désignation d'un conseiller sécurité routière, autorisation de principe pour la signature du marché de travaux relatifs à la réfection des toitures de la salle des Douits et du centre d'accueil Eugène-Godey, modification de la délibération

du 06/10/2009 approuvant la modification du temps de travail d'un adjoint administratif de deuxième classe au service portuaire, participation de l'office de tourisme à l'acquisition d'un panneau lumineux, avis du conseil municipal sur la mise en œuvre d'un port à sec et la création d'un ponton professionnel, questions diverses.

»» Barneville-Carteret

Les réalisations, les projets en cours, ceux à venir...

Suite du compte-rendu de la réunion publique municipale du 2 novembre (lire notre édition du 3 novembre).

En préambule de cette réunion particulièrement dense, le maire Jean-Luc Boussard a tenu à souligner « un budget scrupuleusement respecté sans augmentation de la part communale ». Et bien vite ensuite, il s'est lancé dans l'énumération de ce qui a été réalisé au cours de ces dix-huit derniers mois. La passerelle sur la Gerfleur, la réfection du port des Américains, diverses interventions de voirie (notamment pour les vingt-cinq maisons EPR-EDF, près de la salle des sports). Et aussi le ralentisseur avant le passage à niveau vers Barneville-Plage. L'assainissement en divers lieux. La réfection de la cale de la plage de Barneville, celle de la porte du port de plaisance. La mise en place des panneaux lumineux (avec la participation de l'office de tourisme). La Wi-Fi. La restauration d'une partie de l'ancienne mairie de Carteret en salle d'exposition : la salle du Parc ; « on la dit exceptionnelle » avec déjà 4 000 visiteurs. Deux tranches de

travaux pour l'église de Barneville. Des locaux neufs pour le club d'aviron. La réfection des tennis, l'éclairage au stade de foot. La réfection du quai Valmy quasi achevée.

■ Ce qui est imminent

Le confortement de la falaise de Carteret, avec un enrochement à achever pour 2010. La station d'épuration, « un chantier énorme et coûteux ». La rénovation du groupe scolaire ; « pour 2010, une extension de l'école, un préau, la cuisine, un réfectoire doublé, une classe supplémentaire et deux classes en devenir pour préparer l'arrivée de vingt-cinq nouvelles familles EPR-EDF ».

La réfection et l'isolation de la toiture de la salle de sport, et dès le mois prochain, la réfection de la toiture de la salle des Douits, puis en février 2010 de celle de la salle Eugène-Godey. L'assainissement en 2010 sur le secteur du Bel-Abri. L'acquisition de 4,5 hectares auprès de Réseau Ferré de France. Le lotisse-

ment des vingt-cinq maisons EDF. Le rachat de vingt-cinq logements HLM de la Plaine Normande « au bénéfice de ceux qui en auront le plus besoin ». Un port à sec pour débloquer une partie de la liste d'attente interminable dans le port de plaisance. Un sentier piéton vélo partant de la cale de Barneville-plage pour rejoindre le Cap de Carteret ; « un projet que nous acheverons en mai prochain, je l'espère ». La municipalisation de la digue sud du havre de Barneville « en concertation avec les riverains pour profiter en partie d'un cheminonement en cet endroit ». La réfection, par la communauté de communes, du pôle jeunesse dans l'ancienne école de Barneville-plage. Également par la communauté de communes : une nouvelle gendarmerie à construire dans le secteur du nouveau lotissement EPR-EDF. Une refonte de la signalétique communale. La poursuite du travail entrepris par la commission culturelle, permanente et festive ; « nous essayons

d'être stimulants, mais la parole reste aux associations ».

■ Et encore...

« Un certain nombre de grands projets ne dépendent pas forcément de la municipalité ». Et le maire de citer le casino. « Le projet continue ; il n'est pas menacé ». La zone artisanale, de la compétence de la communauté de communes, doit être élargie. Deux ronds-points sont à créer avec le Département pour améliorer la sécurité des accès vers le Pont-Rose et la route de Bricquebec. L'extension du golf par la communauté de communes : « Nous espérons qu'un jour il doublera ». Toujours du ressort de la communauté de communes : la maison du nautisme : « Nous sommes très impatients de voir la communauté de communes travailler sur ce projet ». L'extension du port. Un centre sportif près de la salle des sports. Une maison médicale « dont nous étudions l'hypothèse, car je crains que nous manquions de mé-

decins dans une dizaine d'années ». La restauration de la mairie et son accroissement, plutôt que sa délocalisation. Un projet avec le conseil général d'une voie verte (plutôt en parallèle de la voie de chemin de fer) pour relier Portbail au port de Carteret. Un centre culturel, centre de congrès à proximité du casino pour pérenniser des emplois.

■ Par ailleurs...

Après s'être exprimé sur la solidarité, le maire a relevé « la décrépitude des commerces à Barneville-Plage, sur laquelle il convient de réagir ». Le maire a précisé une réalisation à laquelle il tient beaucoup avec l'équipe municipale : « l'aménagement du boulevard maritime de Barneville-Plage ». Aussi estime-t-il nécessaire d'obtenir « une jolie plage qui ne doit pas être perçue comme le parent pauvre de la plage de Carteret » ; en ce sens, une passerelle en bois sur le côté du pont du havre serait envisagée pour amener le public à Barneville-Plage. Un autre projet encore : un lotissement d'une quinzaine de pavillons en accession à la propriété pour des jeunes en priorité. « La débarque de pêche à réaliser nécessairement avant cinq ans » sans doute à l'emplacement de la gare maritime. Une nouvelle tranche de travaux pour l'église ; « le clocher nous préoccupe ». Jean-Luc Boussard souhaite par ailleurs pour les cinq à dix années à venir, « une réflexion de communication pour l'office de tourisme, pivot de notre développement économique ». Quant aux liaisons avec les îles anglo-normandes, le maire se déclare « insatisfait du système existant aujourd'hui » ; il s'interroge sur les moyens de faire évoluer non seulement le trafic passager, mais aussi sur « l'accroissement du trafic de fret ». Il a encore évoqué pêle-mêle : les odeurs du port du fait des algues, le cinéma « qui ne partira pas pour laisser la place à un supermarché », la rénovation du centre de secours (en rapport avec la communauté de communes), le sujet des éoliennes : « avec les hydroliennes, il y a plus intelligent à faire qu'une forêt d'éoliennes ».

